

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE MONTMORENCY

En raison de la situation exceptionnelle en lien avec la pandémie d'infection à la Covid-19, l'assemblée spéciale du Conseil du 14 décembre 2020 s'est tenue à distance par Teams entre les élus et le directeur général. Cette rencontre n'a donc pas été publique. Cette façon de procéder est une directive émanant des autorités gouvernementales. Cette assemblée a été enregistrée et son contenu a été publié sur le site Internet de la municipalité.

Le Conseil du village de Sainte-Pétronille siège en séance spéciale ce lundi 14 décembre 2020 par visioconférence (Teams).

Sont présents à cette visioconférence : Harold Noël, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers : Éric Bussière, Yves-André Beaulé, Jean Côté, Lison Berthiaume et Nancy Duchaine.

Assiste également à la séance, par visioconférence, le directeur général et secrétaire-trésorier.

Procès-verbal de la session spéciale du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le lundi 14 décembre 2020 à 20 h et à laquelle sont présents Harold Noël, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers : Éric Bussière, Yves-André Beaulé, Jean Côté, Lison Berthiaume, Nancy Duchaine.

2020-131

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du 14 décembre 2020

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Éric Bussière d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du 14 décembre 2020.

ADOPTÉE

2020-132

Adoption des prévisions budgétaires 2021

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté d'adopter les prévisions budgétaires 2021.

Village de Sainte-Pétronille
Prévisions budgétaires
2021

Dépenses	Budg. 2020	Budg. 2021
Conseil municipal		
Rémunération	36 866	36 974
Allocation de dépenses	18 433	18 487
Régime de retraite-élus	2 100	2 105
Régime des rentes du Québec-élus	690	1 770
Fonds services santé-élus	1 575	1 576
C.S.S.T.-élus	325	325
R.Q.A.P-élus	440	440
Frais de comité	3 000	0
Frais de représentation	2 000	2 000
Total	65 429	63 677
Application de la loi		
Cour municipale	500	500
Total	500	500
Dépenses	Budg. 2020	Budg. 2021
Gestion financière et administrative		
Rémunération (DG) - Annuel	59 000	61 950
Rémunération (DGA) - Horaire	34 736	30 954
Régime de retraite	2 950	3 098
Régime d'assurances	6 000	6 300
Régime de rente du Québec	5 075	4 908
Assurance-emploi	1 700	1 561
Fonds services santé	4 040	3 958
C.S.S.T.	2 000	2 063
RQAP	725	643
Frais de déplacement & représentation	900	900
Frais de poste	4 200	4 200
Publicité (PUBLIPOSTAGE)	2 500	2 500
Téléphone	5 200	5 200
Hébergement site Web	150	150
Journal Autour de l'île	7 100	7 112
Réception	8 000	8 000
Services juridiques	20 000	20 000
Vérification	14 000	15 500
Informatique	8 500	8 500
Frais des mutations	200	200
Frais d'archivage - Daniel B. Guillot	5 000	2 700
Formation & perfectionnement	3 000	3 000
Assurance resp. publ.	17 000	17 000
Cotisation, assurance & abonnement	3 000	3 000
Entretien-Mairie	10 500	7 800
Équipement de bureau (photocopieur + interac)	6 700	6 700
Autres cadeaux	4 000	4 000
Fournitures de bureau	4 000	4 000
Électricité – Mairie	6 800	6 800
Mauvaises créances	500	500
Quote-part - M R C	137 820	110 593
Quote-part - M R C - Immeubles non résidentiels	0	12 698
Quote-part - C M Q	8 180	8 173
Aide financière	7 000	7 000
Intérêts et pénalités	150	150
Intérêts - Marge de crédit		10 000
Total	400 626	391 811

Dépenses	Budg. 2020	Budg. 2021
Greffe		
Élection	7 900	8 150
Fournitures de bureau	2 500	3 000
Total	10 400	11 150
Évaluation		
Évaluation	20 750	35 600
Total	20 750	35 600
Sécurité publique		
Sûreté du Québec	171 000	175 527
Police locale	2 000	2 000
Service incendie	89 016	98 000
Mesures d'urgence	500	500
Citerne (servitudes)	1 900	2 200
Citerne (déneigement)	450	450
Gratification	0	0
Système alerte population	1 000	1 000
Total	265 866	279 677
Dépenses	Budg. 2020	Budg. 2021
Transport		
Inspecteur agraire	1 000	1 000
Salaire – permanent - Horaire	34 701	36 342
Salaire – permanent - Annuel	40 000	42 000
Régime de retraite	3 760	3 920
Régime d'assurances	2 180	2 290
Régie des rentes du Québec	4 000	4 148
Assurance-emploi	1 320	1 320
Fonds services santé	3 200	3 338
C.S.S.T.	1 576	1 740
Régime québécoise d'assurance parentale	560	560
Frais de déplacement	1 500	1 000
Téléphone voirie	650	750
Frais de génie	5 000	5 000
Formation & perfectionnement	0	3 000
Immatriculation	900	900
Location matériel et véhicules	1 000	1 000
Entretien garage	1 000	1 000
Entretien et réparation véhicules	7 000	7 000
Voirie	60 000	60 000
Essence	7 000	5 000
Articles de quincaillerie	1 500	1 500
Signalisation	3 000	3 000
Enlèvement de la neige (+ trottoirs)	70 000	72 200
Sable	7 500	7 500
Entretien éclairage	5 250	5 250
Éclairage des rues	11 500	11 500
Transport adapté	5 300	5 500
Entretien cabanon et pompe du golf	6 000	6 000
Total	286 397	293 758
Dépenses	Budg. 2020	Budg. 2021
Hygiène du milieu		
Enlèvement des ordures	93 240	81 525
Analyse d'eau	2 000	2 000
Toilette chimique rue du Quai	1 500	1 500
Total	96 740	85 025
Aménagement et urbanisme		
Secrétaire CCU	1 600	1 600
Urbanisme	10 000	5 000
Boisé - Aménagement	0	0
Art public		13 000
Embellissement du territoire	35 000	35 000
Total	46 600	54 600

Dépenses	Budg. 2020	Budg. 2021
Loisirs		
Salaire – occasionnel - Horaire	8 563	9 085
Salaire – permanent - Annuel	10 000	10 500
Régime de retraite	940	980
Régime d'assurances	545	572
Régime de rente du Québec	1 000	1 037
Assurance-emploi	330	330
Fonds services santé	800	834
C.S.S.T.	394	435
RQAP	140	140
Télé - Centre communautaire	600	650
Entretien – Centre communautaire	16 000	27 000
Huile à chauffage	9 200	9 200
Articles de quincaillerie	500	500
Électricité – centre	4 200	4 200
Hockey	1 100	1 100
Entretien et réparation patinoire	1 100	1 000
Camp de jour	12 000	12 000
Balle molle	100	100
Comité loisirs	2 000	0
Ent. & rép. terrain de jeux	1 000	1 000
Jeux	1 000	1 000
Électricité	2 500	2 500
Ski de fond	3 500	3 000
Sentier pédestre	0	0
Soccer	1 200	1 200
CSST-Bénévoles	200	200
Bibliothèque	14 000	7 000
Téléphone Bibliothèque	720	720
Achats de Livres - Bibliothèque	5 000	5 000
Achats de Périodiques - Bibliothèque	500	500
Achat fournitures de bureau - Bibliothèque	500	500
Achat d'équipement - Bibliothèque	280	280
Total	99 912	102 563
Total des dépenses	1 293 220	1 318 361
Contribution du budget - act. Investissement	43700	22 700
TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 336 920	1 341 061
Dépenses		Budg. 2021
Investissements		
Ass. Eaux Usées - Archéologie		80 000
Ass. Eaux Usées - Travaux		11 469 259
Asphaltage Horatio Walker		15 800
Réfection rue d'Orléans (phase 2)		90 000
Rue Marie-Anne (tuyau écoulement d'eau)		11 600
Descente Horatio-Walker		14 200
Études - Mur du Quai		20 000
Grosse grille de la rue Genest		15 800
Escalier Laflamme-Gagnon		5 300
Total investissements	0	11 721 959
Grand total des dépenses	1 336 920	13 063 020

Revenus	Budg. 2020	Budg. 2021
Taxes		
Taxes - Résidentiel	1 052 578	1 059 435
Taxes - Affaires	41 109	41 109
Total	1 093 687	1 100 544
Vidanges	93 240	81 525
Total	93 240	81 525
Transferts		
Aide financière Covid-19		60 735
Total	0	60 735
Autres revenus de sources locales		
Activités récréatives	1 000	1 000
Location de salles	1 700	1 700
Loyers	5 310	5 370
Recouvrement de tiers	225	225
Autres	5	5
Autres (photocopies)	195	195
Licences et permis	3 000	3 000
Droits de mutations	40 000	50 000
Amendes et pénalités	2 000	2 000
Intérêts : banque	1 000	1 000
taxes	2 000	2 000
Autre : droits de lotissement	0	0
Inscriptions camp de jour	0	0
Autres services rendus - Foyer	3 675	3 686
Total	60 110	70 181
Surplus - Equilibre budgétaire	73 773	28 076
TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 320 810	1 341 061
Revenus		Budg. 2021
Investissements		
TECQ - Ass. Eaux Usées - Archéologie		80 000
PRIMEAU - Ass. Eaux Usées - Travaux		5 741 587
MTQ - Ass. Eaux Usées - Travaux		3 763 307
Emprunt municipalité - Ass. Eaux Usées - Travaux		1 964 365
Surplus non affecté - Asphaltage Horatio Walker		15 800
Surplus non affecté - Réfection rue d'Orléans (phase 2)		90 000
Surplus non affecté - Rue Marie-Anne (tuyau écoulement d'eau)		11 600
Surplus non affecté - Descente Horatio-Walker		14 200
Surplus non affecté - Grosse grille de la rue Genest		15 800
Études - Mur du Quai		20 000
Budget opération - Escalier Laflamme-Gagnon		2 700
Surplus non affecté - Escalier Laflamme-Gagnon		2 600
Total	0	11 721 959
Grand total des revenus	1 320 810	13 063 020

Règlement # 433 fixant le taux de taxes foncières générales à taux variés, la tarification des services ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2021

ATTENDU les dispositions des articles 978 à 979.1, 981 et 991 du code municipal ainsi que des articles 244.29 à 244.45.4 de la Loi sur la Fiscalité municipale et concernant la taxe foncière générale à taux variés, la taxe spéciale, les compensations pour les services municipaux, et la fixation du taux d'intérêts ;

ATTENDU l'article 252 de la loi sur la Fiscalité municipale concernant le paiement par versements ;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné à l'assemblée régulière du 2 novembre 2020 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté :

que le règlement # 433 pour déterminer le taux des taxes foncières générales à taux variés, le taux des taxes spéciales, la tarification des services ainsi que les modalités de paiements pour l'année 2021 soit adopté ainsi qu'il suit à savoir :

ARTICLE 1 TAXE FONCIÈRE CATÉGORIE RÉSIDENTIELLE

Qu'une taxe de 53.2 ¢ du 100 \$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour toute l'année fiscale 2021, sur tout immeuble imposable situé sur le territoire du Village de Sainte-Pétronille.

ARTICLE 2 TAUX DE TAXE CATÉGORIE DES NON RÉSIDENTIELS

Surtaxe de 25 ¢ du 100 \$ de la valeur portée au rôle d'évaluation, soit imposée et prélevée pour toute l'année fiscale 2021, sur tout immeuble non résidentiel situé sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Pétronille.

ARTICLE 3 TARIF POUR LES ORDURES

Qu'un tarif annuel, selon les catégories ci-après décrites, soit exigé et prélevé pour l'année fiscale 2021, selon les modalités du règlement en vigueur.

- La compensation générale de base pour tout logement où l'on tient feu et lieu, est de 164 \$.

ARTICLE 4 TAUX D'INTÉRÊTS

Qu'un taux d'intérêts de 10 % annuel, soit appliqué pour tout compte passé dû au Village de Sainte-Pétronille pour l'année fiscale 2021.

ARTICLE 5 NOMBRE DE VERSEMENTS

Le débiteur de tout compte de taxes (foncières, spéciales et de services) de 300 \$ et moins devra payer son compte 30 jours après l'envoi dudit compte. Cependant, le débiteur de tout compte de taxes (foncières, spéciales et de services) de 300 \$ et plus aura le choix de payer en un seul versement ou en trois versements égaux. Par contre, le contribuable qui paie en retard son premier versement sera dans l'obligation de payer son compte en totalité plus les intérêts qui seront encourus.

L'échéance pour le paiement des taxes sera :

1^{er} versement : 30 jours après l'envoi du compte de taxes.

2^e versement : 15 mai 2021.

3^e versement : 15 août 2021.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉE

2020-134

Règlement # 434 fixant le taux de la compensation à être versée, en vertu de l'article 205 de la loi sur la fiscalité municipale, par les institutions religieuses

Attendu que certains immeubles appartenant à des institutions religieuses ne sont pas imposables en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives ;

Attendu que le Conseil peut cependant assujettir au paiement d'une compensation pour services municipaux ces immeubles déclarés non imposables en vertu de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives ;

Attendu qu'un avis de motion a été préalablement donné à la session du 2 novembre 2020;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par madame Nancy Duchaine et il est ordonné et statué par le conseil ce qui suit, à savoir :

1- qu'une compensation soit imposée en vertu de l'article 205 de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives;

2- que le taux de la compensation pour l'année 2021 soit de 53.2 ¢ du cent dollar de l'évaluation foncière ;

3- le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

2020-135

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par madame Lison Berthiaume d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE
 PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
 2020 - 2022

Projets	Réel 2020		FINANCEMENT					
	Budget	Réalisé	Subvention Pacte rural	Subvention TECQ	Subvention Autre	Surplus affecté	Budget d'opérations	
Ass. Eaux Usées - Professionnels	180 000	351 214		351 214,00				
Surface multi-sports	180 000	198 400	50 000,00			148 400,00		
Rue d'Orléans	82 000	98 262				82 000,00	16 262,00	
Mur de soutènement Laflamme-Gagnon	100 000	75 470				75 470,00		
Informatique Mairie	4 700	9 592					9 592,00	
Boite électrique - Centre Communautaire	13 000	11 627					11 627,00	
Déchiqueteuse	2 000	1 381					1 381,00	
Système d'alarme	12 000	6 665					6 665,00	
Lien piétonnier - Éclairage	12 000	17 015					17 015,00	
Canaux rue des Pins Nord	14 000	29 989				14 000,00	15 989,00	
Canal rue d'Orléans	7 000	0					0,00	
Ponceau rue de l'Église	8 000	0					0,00	
Asphaltage Horatio Walker	15 000	0					0,00	
Études - Mur de la rue du Quai	20 000	0					0,00	
Réfection du centre communautaire	20 000	0					0,00	
	669 700		50 000	351 214	0	319 870	78 531	

Levée de la session

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté de lever la session à 21 h 43.

ADOPTÉE

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Harold Noël, maire

L'avis de convocation a été signifié, conformément à la loi, à tous les membres du conseil et se lisait comme suit :

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

À : Monsieur Harold Noël, maire

Monsieur Éric Bussière, conseiller au siège # 1
Madame Marie-Claude Laflamme, conseillère au siège # 2
Monsieur Yves-André Beaulé, conseiller au siège # 3
Monsieur Jean Côté, conseiller au siège # 4
Madame Lison Berthiaume, conseillère au siège # 5
Madame Nancy Duchaine, conseillère au siège # 6

Mesdames, Messieurs,

Avis spécial vous est donné, par le soussigné, Jean-François Labbé, Directeur général/secrétaire-trésorier, qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes, par moi pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, le lundi 14 décembre 2020 à 20 h 00 et qu'il sera pris en considération le sujet suivant, à savoir :

Adoption du budget 2021, du programme triennal d'immobilisations et du règlement sur la taxation foncière pour 2021

Donné ce 7^e jour de décembre deux mille vingt

Jean-François Labbé,
Directeur général/secrétaire-trésorier

